

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Centre Universitaire Abdelhafid Boussouf-Mila

Institut des lettres et des langues étrangères

Département de français

Les Cours de linguistique
Introduction à la linguistique
du 3^{ème} semestre 2^{ème} année LMD

Groupes :01

Elaboré par : Dr Azzouzi Tarek

INTRODUCTION À LA LINGUISTIQUE

Niveau 2^{ème} année LMD (S3)

Les théories linguistiques

La théorie traditionnelle

La théorie linguistique traditionnelle se base sur les travaux des théoriciens de Port Royal Arnauld et Lancelot. « La Grammaire générale et raisonnée », dont la première édition date de 1660, est l'un des ouvrages les plus célèbres de l'histoire de la linguistique, auquel on a pu accorder le statut de texte fondateur de la « grammaire moderne » contenant les fondements de l'art de parler, expliqués d'une manière claire et naturelle les raisons de ce qui est commun à toutes les langues et les principales différences qui s'y rencontrent.

1. Les objectifs de la théorie traditionnelle.

Il ne s'agit pas de comparer diverses langues entre elles, mais de :

- Prouver que la structure de la langue est le produit de la raison et que les différentes langues humaines sont des variantes d'un même système logique et rationnel.
- découvrir et de formuler les principes auxquels obéissent toutes les langues.
- Découvrir le bon usage la langue des grands écrivains.
- Etablir des règles de la grammaire qui ne sont pas arbitraires, qui sont dérivées des règles de l'esprit humain.

2. Les caractéristiques de la théorie traditionnelle

- a. Normative et prescriptive
- b. Mentaliste et arbitraire
- c. Capricieuse
- d. Logique
- c. Sémantique
- d. La primauté de la langue écrite
- e. Notionnelle

3.distinction entre grammaire et linguistique

Grammaire	Linguistique
Prescriptive/ Normative	Descriptive / Analytique
Capricieuse / Subjective	Objective
Arbitraire	Scientifique
Déductive	Inductive

Les théories linguistiques structurales

Ferdinand de Saussure

Introduction

Le Cours de linguistique générale (CLG) est traditionnellement considéré comme l'un des ouvrages instaurant la « linguistique moderne ». Il s'agit d'un aboutissement de travaux linguistiques antérieurs de même qu'un certain nombre de ruptures. Il réfute, comme l'ont fait les néogrammairiens, certaines des conceptions de la linguistique du XIX^{ème} siècle. Il reprend et précise certaines idées déjà défendues à l'issue de cette période (Whitney). L'idée d'une « théorie générale de la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » est déjà largement présente.

Le CLG énonce une vision synthétique et une réflexion approfondie sur les fondements, la nature et l'objet d'une linguistique conçue en tant que discipline autonome. Il s'agit d'un cadre à la fois général et propre à la discipline qui permet d'envisager la théorisation des faits de langue. Le CLG est issu de cours donnés à l'université de Genève de 1906 à 1911. Collège de France. Cet ouvrage sera publié en 1916 après la mort de Saussure en 1912. Il sera élaboré par deux de ses étudiants Charles Bally et Albert Sechehaye sur la base des notes manuscrites prises par les étudiants.

Le CLG représente donc une vision synthétique mais aussi interprétative des cours de Saussure. Après Saussure, toutes les démarches théoriques qui envisagerait la langue comme un système, une structure sont appelées structuralistes. Et une des caractéristiques principales du structuralisme, est qu'il considère que la linguistique a pour objet d'étude, la langue est étudiée en elle-même et pour elle-même.

Le structuralisme fait réunir plusieurs écoles dans lesquelles la langue est étudiée comme un système doté d'une structure décomposable.

1. Le cercle de Prague

L'École de Prague, créée sous l'impulsion du linguiste tchèque Vilém Mathesius en 1926, s'inspire des principes du Cours de linguistique générale de Saussure. Elle se propose d'étudier la langue comme un système, un système répondant à une fonction « la communication » Prague constitue alors un important point de rencontre entre l'Occident et l'Union soviétique. A côté des linguistes russes Serge Karcevskij, Nikolai Sergueïevitch Troubetzkoy et Roman Jakobson, participent également à ce cercle des linguistes français : Emile Benveniste, André Martinet, Lucien Tesnière.

1.1 Les différentes thèses du cercle de Prague

- la langue a une fonction, celle de la communication
- Roman Jakobson fait distinguer les six fonctions du langage
 - a. ***la fonction expressive*** : centrée sur l'émetteur (je, me, moi)
 - b. ***la fonction impulsive*** : où l'on parle pour faire agir (tu, vous, toi)
 - c. ***la fonction référentielle*** : qui sert à nous informer, nous expliquer
 - d. ***la fonction phatique*** : ce qui sert à établir la communication.
 - e. ***la fonction poétique*** : se base sur les techniques d'élaboration d'un message.
- La phonologie générale d'André Martinet : qui se base sur le principe de la double articulation.
 - a. Les unités de la première articulation les monèmes.
 - b. Les unités de la deuxième articulation les phonèmes.

2. Le cercle de Copenhague

Sur le modèle du cercle de Prague, Louis Trolle Hjelmslev, linguiste danois (Copenhague 1899-Copenhague 1965) et V Brondal ont fondé en 1931 le cercle de Copenhague. Hjelmslev reprend de Saussure que la langue est une forme et non une substance En créant la Glossématique.

3. La distinction fondamentale de Ferdinand de Saussure.

3.1. Langage/ langue/ parole

a. le langage : inclut toutes sortes de manifestations, y compris les chants d'animaux,

Les signes des sourds-muets. Tout bruit qui peut être interprété ou tout signe qui peut être vu,

b. la langue : Pour Saussure, il est clair que la langue est un phénomène entièrement psychique ou intérieur et que ce système de signe ne doit pas se confondre avec d'autres phénomènes qui en sont très proches comme renonciation, l'écriture, l'écoute ou la lecture qui sont d'une autre nature : ce sont des réalisations concrètes, actuelles, de l'exercice individuel de la langue, c'est la parole. La langue est intérieure, mais elle est en même temps le produit d'un accord collectif, d'une convention sociale : elle existe de la même manière dans la tête de tous les membres de la collectivité, alors que son utilisation.

c. La parole : la parole, est individuelle et peut varier dans une certaine mesure d'un individu à un autre

3.2. Synchronie, Diachronie :

L'étude diachronique d'une langue, est la description de son évolution historique à travers le temps.

L'étude synchronique de la langue est la description d'un état déterminé de cette langue à un moment précis.

3.3. Les rapports syntagmatiques et paradigmatisques

Les énoncés linguistiques s'organisent selon ces deux axes.

a- l'axe paradigmatisque : est l'axe vertical, sur cet axe un ensemble d'unités linguistiques peuvent commuter dans chaque point de l'énoncé mais l'apparition d'une nouvelle unité entraîne l'exclusion de toutes les autres pouvant apparaître dans le même contexte.

b- l'axe syntagmatique : est l'axe horizontal ; c'est le lieu de l'enchaînement linéaire des unités de la langue, cette organisation des unités linguistiques est soumise à des règles bien précises.

4. Le signe linguistique

Est la plus petite unité ayant un sens et un code donné. C'est une entité psychique à deux faces indissociables :

- Le signifiant : C'est le symbole graphique, c'est-à-dire la suite de phonèmes qui constituent l'aspect matériel du signe.

- Le signifié : C'est le concept ou l'idée que représente le signe

4.1 Les caractéristiques du signe linguistique.

a. L'arbitraire du signe

Selon F. de Saussure, le lien qui unit le signifiant au signifié est arbitraire.

Autrement dit, il n'est pas naturel. Par exemple, il n'y a pas de relation réelle entre le concept de « lune » et les phonèmes / l / - / y / - / n / qui forment son signifiant.

Ce même concept peut être représenté dans d'autres langues par des signifiants différents : moon en anglais, قمر en arabe, tsuki 月 en japonais. Donc, le lien qui unit le signifiant au signifié est conventionnel.

b. La linéarité du signe linguistique

Le signifiant est linéaire, on ne peut pas prononcer deux sons en même temps. Les signes se succèdent et forment la chaîne parlée.

c. La mutabilité et l'immuabilité du signe linguistique

Le signe linguistique change et ne change pas. Selon Saussure, le temps peut modifier les signes linguistiques.

d. le caractère différentiel du signe linguistique

Tout signe linguistique est en opposition avec un autre, et c'est en vertu de cette opposition qu'il reçoit sa valeur, sa fonction. Un signe ne se définit en tant que tel qu'au sein d'un ensemble d'autres signes.

La linguistique Européenne

La glossématique

La Glossématique, du grec *glôssa* signifiant *langue*, est une théorie de linguistique structurale élaborée par Louis Hjelmslev à partir des pensées de Ferdinand de Saussure (fondateur du structuralisme).

Pour une analyse approfondie du structuralisme saussurien, Hjelmslev définit de nouveau le langage comme un tout qui se suffit à une structure. Il a fait la critique du signe linguistique saussurien, il va jusqu'à substituer au signifiant / signifié chez Saussure la terminologie expression / contenu, et il distingue dans

chacun de ces deux plans le niveau de la forme et celui de la substance pour privilégier bien entendu la description de la forme.

L'expression chez HJELMSLEV = signifiant.
Le contenu chez HJELMSLEV = signifié.

La glossématique repose sur le glossème qui est la petite unité du langage humain / parole, il peut correspondre à un cenème, ou un plérème.

Forme

Exemple : le glossème chaise cenème expression

Substance

Forme : articulation du mot chaise

Substance : chacun des phonèmes pris isolement.

Forme

Plérème contenu

Substance

Forme : qui différencie chaise d'un autre objet (fauteuil)

Substance : elle renvoie à l'idée qui détermine le trait pertinent, la classe, la catégorie de cet objet (bois, métal)

1. Les dépendances ou constante :

1.2 les dépendances réciproques : (relation d'interdépendance) : lorsque deux termes se présupposent mutuellement tels que le substantif et l'article, la consonne et la voyelle

Le garçon : la présence de l'article implique celle du nom et réciproquement.

a. Les dépendances unilatérales : (relation de détermination) : où l'un des termes seulement présuppose l'autre mais non l'inverse.

Le grand garçon : la présence de l'adjectif implique celle du nom, mais non l'inverse.

b. Les dépendances les plus lâches : (relation de constellation) lorsque les deux termes sont en rapport réciproque sans que l'un présuppose l'autre.

L'enfant casse son crayon dans la classe à 3h (le C.C1 n'implique pas le C.C.2 et vice versa).

2. L'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique :

2.1 L'axe syntagmatique c'est l'axe de la « division » et dans lequel la hiérarchisation est dite relationnelle. Le texte est un « processus » et dans lequel on retient le schéma et...et...appelé « conjonction » ou « coexistence ».

Mère est composée de m + è + r + e.

2.2. L'axe paradigmatique :

La hiérarchisation est corrélationnelle, la langue est un « système » et dans laquelle on retient le schéma « ou...ou..., et on dit qu'il s'agit d'une « disjonction » ou « alternance ».

Mère

P

T

On a M ou bien P ou bien T...

On distingue de ce fait deux types de hiérarchie « **le processus et le système** ».

Dans le processus les classes sont appelées « **chaînes** », les composantes « **parties** » et l'analyse est une « **division** »

Dans le système les classes sont des « **paradigmes** », les composantes des « **membres** » et l'analyse est une « **articulation** ».

3. Tableau récapitulatif :

	Axe syntagmatique Processus	Axe paradigmatique système
Analyse	Division	Articulation
Classe	Chaîne	Paradigme
Composante	Partie	Membres

4. La notion de fonction :

Selon Hjelmslev la fonction est une dépendance entre deux termes. Elle se manifeste entre la classe et ses composantes.

4.1 Les fonctionnels : sont les termes entre lesquels existe une fonction. C'est donc un objet qui a une fonction par rapport à un autre objet.

4.2 Les différentes fonctions :

Hjelmslev distingue trois types de fonctions qui correspondent aux trois types de dépendances :

a. L'interdépendance : est une fonction entre deux constantes.

b. La détermination : est une fonction entre une constante et une variable.

c. La constellation : est une fonction entre deux variables.

Deux autres fonctions apparaissent :
La fonction par relation « et...et »
La fonction par corrélation « ou...ou »

La théorie linguistique fonctionnelle André Martinet

Le fonctionnalisme constitue une suite aux travaux de Saussure par la construction de Martinet qui était très influencé par l'école de Prague.

Martinet a mis l'accent sur la langue comme un système fonctionnel, sa fonction centrale étant la communication. « *Un énoncé n'est proprement linguistique que dans la mesure où, il est doublement articulé* »

1. Le principe de la double articulation

1.1 Les monèmes : sont les unités de la première articulation, considérée comme unité de base de l'analyse fonctionnelle.

Les monèmes sont des unités significatives, c'est-à-dire qu'elles ont à la fois un signifiant et un signifié

Martinet a distingué :

a. Les morphèmes : (monèmes grammaticaux) liste finie

Ex : (il, le, pour, aient).

b. Les lexèmes : (monèmes lexicaux) liste infinie

Ex : étudiant, chant

1.2. Les phonèmes : sont les unités de la deuxième articulation considérées comme unité minimale dotée d'un signifiant.

L'identification de ces unités de première et de deuxième articulation se fait à partir d'une double opération : ***la segmentation et la commutation*** :

a. La segmentation : c'est le découpage du message qui permet d'isoler les monèmes et les phonèmes qui sont toujours isolables :

Exemple :

Le gros chat mange la souris

[l/ gro/ ʃa/ma / h /la/suri/]

1 2 3 4 5 6 7

b. La commutation :

C'est le remplacement d'une unité par une autre afin d'identifier les différences de forme et de sens.

Exemple : le monème *[a]* peut être isolé en le remplaçant par un autre.

Le gros oiseau mange la souris.

La procédure est la même pour les phonèmes :

« *[m]* dans *mange* peut-être isolé par comparaison entre « *mange* », « *range* », « *change* » ...

2. Les relations syntaxiques :

2.1 Le noyau :

André MARTINET désigne par l'expression *relations syntaxiques*, les relations entre propositions là où la notion de *noyau s'impose*.

En syntaxe fonctionnelle, le noyau est ce qui, dans un énoncé, est syntaxiquement indépendant. Ceci s'explique par le fait que l'élimination de l'unité ou des unités en question détruit l'énoncé ou modifie les rapports.

Exemple : Dans la phrase : *Tu chantes mal*, l'élimination du premier ou du deuxième élément a pour effet la destruction de l'énoncé. Par contre la suppression de *mal* ne cause pas la perte du message *tu chantes*. On dira que *tu chantes* constitue le noyau de *tu chantes mal*.

Le noyau= actualisateur prédicat.

N.B : Le verbe n'est pas le prédicat. Le verbe est une classe d'unité qu'on peut identifier isolément, alors que le prédicat est un rapport fonctionnel qui se définit par rapport aux autres éléments dans l'énoncé. Il est donc *actualisé* et constitue de ce fait l'élément central par rapport auquel les autres éléments marquent leur fonction.

2.2 l'expansion : Ce sont les éléments qui viennent s'ajouter au noyau et dont la disparition n'affecte pas la validité de l'énoncé. Ce sont les compléments qu'*André MARTINET* considère comme des *expansions*.

Exemple : Tu chantes mal. Dans cette phrase, *mal* est une **expansion**.

Il y a deux types d'expansion : *l'expansion par subordination et l'expansion par coordination*.

A) L'expansion par subordination : On parle d'expansion par subordination lorsque le monème ou le syntagme qui vient s'ajouter a une fonction différente de celle du monème ou syntagme auquel il s'ajoute. On distingue trois types d'expansion par subordination :

- **Expansion par subordination positionnelle** : (*une chanson* dans Paul chante une chanson).
- **Expansion par subordination autonome** : (*hier* dans : Paul est arrivé hier).
- **Expansion par subordination avec indicateur de fonction** : (*de Paul* dans j'ai peur de Paul).

B) L'expansion par coordination : Deux monèmes coordonnés entretiennent les mêmes rapports avec les autres éléments de l'énoncé. Ils sont mis syntaxiquement sur un pied d'égalité. Il y a donc expansion par coordination lorsqu'un monème ou syntagme ajouté à un autre monème ou syntagme préexistant, a la même fonction que ce dernier.

Exemple : Paul *chante et danse*.

3. Fonctions syntaxiques

André Martinet distingue entre fonction primaire et fonction non primaire

3.1. La fonction primaire :

Les fonctions primaires sont les éléments qui se rattachent directement à l'énoncé comme un tout, et non à un segment de cet énoncé

Ce qui veut dire que les fonctions primaires sont celles qui se rattachent au prédicat.

3.2 La fonction non primaire :

les fonctions non primaires Sont celles dont les éléments se rattachent à un segment de l'énoncé

Exemple :

Hier le directeur de la banque a dicté une lettre de quatre pages au secrétaire particulier qu'il aurait fait venir.

Nous avons dans cet exemple cinq fonctions primaires et quatre fonctions non primaires signalées en rouge.

La syntaxe structurale (Lucien Tesnière 1893-1954)

Partant de l'idée que la syntaxe (forme intérieure du langage) est autonome et qu'elle se distingue de la morphologie (forme extérieure du langage), Lucien Tesnière développe une « ***syntaxe de dépendance*** » qui servira de modèle à de nombreux linguistes et ceci grâce à son ouvrage « ***élément de syntaxe structurale*** » 1959.

Concepts de base :

I. La phrase:

L'objet de la syntaxe est l'étude de la forme, unité de base.

Cette dernière représente « ***le déroulement d'un procès*** » ou d'un « ***petit drame*** » où des « ***acteurs (actants)*** » évoluent dans un « ***décor (les circonstants)*** » et où le centre absolu est « ***le verbe*** ».

II. Le verbe :

C'est le nœud des nœuds, il a tous les autres éléments sous sa dépendance, c'est le principe actif de la phrase et son pivot organisateur.

III. Les actants :

Personne ou chose participant, à un degré quelconque, au procès. En principe ce sont « ***des substantifs*** » « ***des subordonnés immédiats du verbe*** »

IV. Les circonstants

De temps ou de lieu, formant le décor de la phrase.

V. La valence

Semble être le nombre d'actants qui sont régis par le verbe.

« ***Le verbe est une sorte d'atome crochu susceptible d'exercer son action sur un nombre plus ou moins élevé d'actants [...] ; le nombre d'actants qu'il est susceptible de régir constitue [...] la valence du verbe.*** »

Tesnière distingue de ce fait entre quatre types verbaux :

- a) ***Les verbes avalants*** : correspondent aux verbes impersonnels : il pleut (le il ne fait pas l'action donc ce n'est pas un actant).
- b) ***Les verbes monovalents*** : correspondent aux verbes intransitifs (jacques dort).
- c) ***Les verbes bivalents*** : correspondent aux verbes transitifs (Pierre mange une pomme).
- d) ***Les verbes trivalents*** : Pierre offre des fleurs à Marie.

VI. La connexion

Tous ces éléments sont régis par l'existence de certains rapports qui assurent l'intelligibilité et la construction de la phrase.

« Tout mot qui fait partie d'une phrase cesse par lui-même d'être isolé comme dans le dictionnaire. Entre lui et ses voisins, l'esprit aperçoit des connexions, dont l'ensemble forme la charpente de la phrase ».

Cette notion semble être donc la liaison d'un terme supérieur (régissant) à un terme inférieur (subordonné). Pour faciliter l'analyse, Tesnière propose donc d'utiliser d'une représentation schématique appelée « **Stemma** » qui montre clairement la hiérarchie des connexions.

Avant de passer à cette représentation, il est nécessaire de rappeler que Tesnière différencie entre deux plans d'élaboration du discours.

L'ordre linéaire et l'ordre structural. Qui se manifestent à travers la notion de dépendance

VII. La dépendance

Tesnière distingue entre l'ordre linéaire de la phrase et sa structure qui est cachée.

« Établir le stemma d'une phrase c'est en transformer l'ordre linéaire en ordre structural »

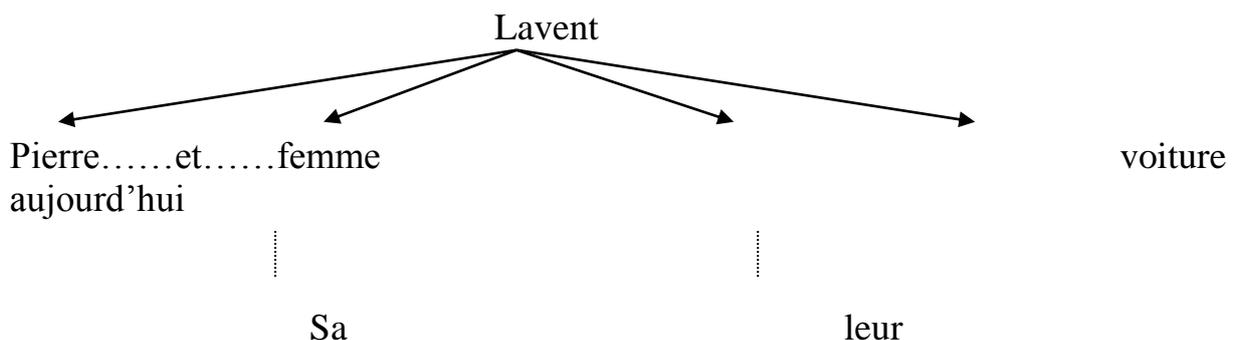
Il ajoute **« parler une langue c'est en transformer l'ordre structural en ordre linéaire et comprendre une langue c'est en transformer l'ordre linéaire en ordre structural »**

Tout ceci se représente comme suit :

1) L'ordre linéaire :

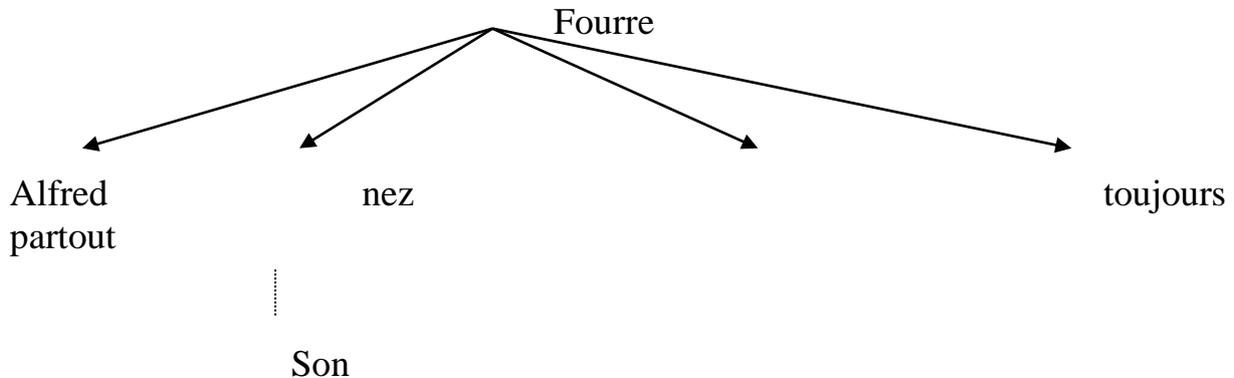
Pierre et sa femme lavent leur voiture aujourd'hui.

2) L'ordre structural (Stemma) :



Exemple2 :

Alfred fourre toujours son nez partout :



Dans cet exemple le nœud verbal organise les actants (Alfred et nez) et circonstants, de temps (toujours) et de lieu (partout).

Le possessif est regroupé à gauche en dessous du second actant.

Une convention d'écriture veut que la représentation sémantique de l'ordre structural situe les actants à gauche et les circonstants à droite.

Cette hiérarchie permet de voir les relations de dépendance que Tesnière nomme relations de connexion.

Un élément qui a sous sa dépendance un autre élément est appelé « nœud », le nœud des nœuds est le terme qui a tous les autres sous sa dépendance.

Dans ce sens le verbe n'est jamais dominé par aucun autre terme, et il est le seul à pouvoir en même temps dominer le substantif actant et l'adverbe circonstant ; le substantif peut dominer l'adjectif, l'adjectif peut dominer l'adverbe, l'adverbe ne peut dominer qu'un autre adverbe.

Outre la connexion on peut rencontrer d'autres types de relations structurales :

Les relations de jonction, qui marquent une équivalence fonctionnelle, notamment par la coordination (pierre et sa femme, trait horizontal sur le stemma)

Les relations d'anaphore : qui marquent la reprise (sa femme, leur voiture, trait pointillé sur le stemma).

Parties du discours et fonctions :

1) **Mots pleins et mots vides :**

a) Mots pleins : chargés d'une fonction sémantique ou d'un sens. Ce sont les mots lexicaux qui sont susceptibles de constituer un nœud : les verbes, les substantifs, les adjectifs qualificatifs, certains pronoms et adverbes suffisamment autonomes comme moi, aujourd'hui.

b) Mots vides : qui n'ont pas cette charge sémantique et qui sont interdits de position de nœud : les déterminants, certains pronoms et adverbes non autonomes comme je et très...

c) La théorie de la translation : selon cette théorie un mot ou un groupe de mots, peut occuper une fonction qui n'a pas été prévue pour lui.

Exemple :

Selon Tesnière tout nom devrait être actant et tout adverbe, circonstant.

Cependant :

Dans le syntagme une robe saumon, saumon est un nom employé comme adjectif

La femme de Pierre, Pierre a un emploi adjectif par l'intermédiaire de « de »

Une fille bien, bien est un adverbe qui a un emploi d'adjectif.

Demain est un autre jour, demain est un adverbe qui a un emploi de nom.